

# L'ÉCHO DE ST-FRANÇOIS

Journal Communautaire de Saint-François

Vol. 6 n° 2

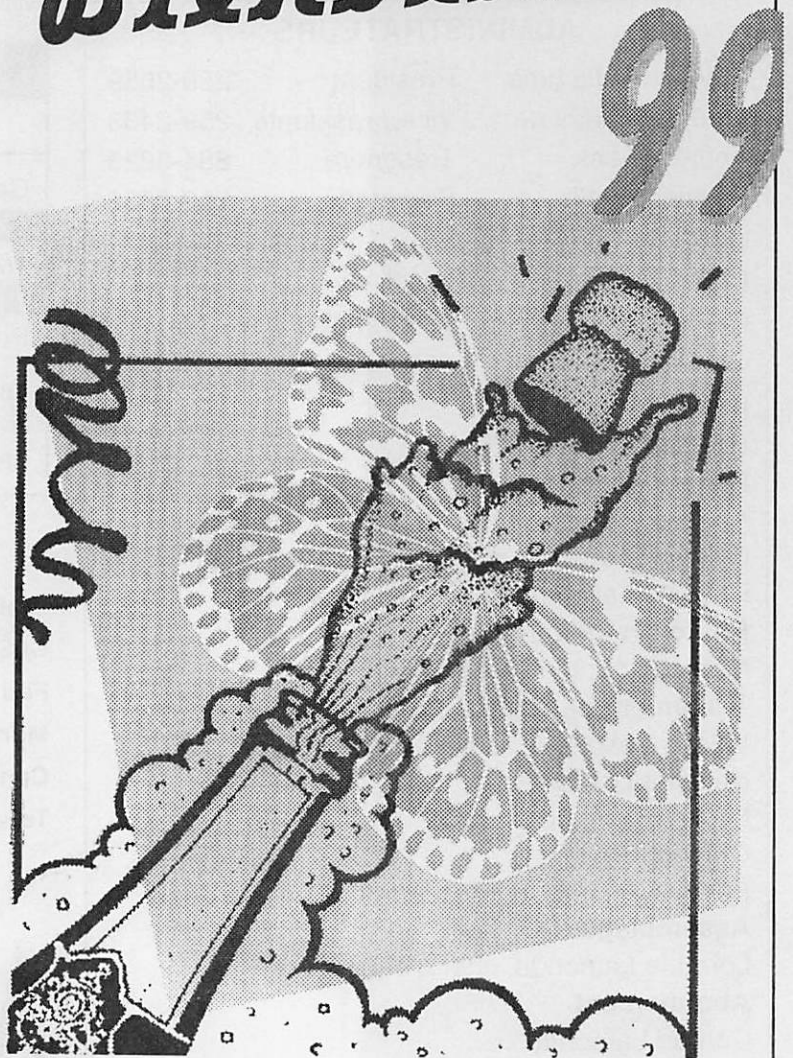
## Bienvenue

### Fenêtres Montmagny relancée

page 5

### SOMMAIRE

<i>Mille mercis de Caroline</i> .....	3
<i>Réplique de contribuables</i> .....	7,9
<i>Les Églises en arrachent</i> .....	11
<i>Des ressources en emploi</i> .....	13
<i>Bougie du Carnaval</i> .....	14
<i>Bibliothèque du Rocher</i> .....	15
<i>Bonjour amis motoneigistes</i> .....	17
<i>Les jeux de L'Écho</i> .....	19
<i>Le Budget 1999</i> .....	34-39



Janvier

1999



C.P. 321  
 Saint-François (Québec) — GOR 3A0  
 Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: [echosf@bigfoot.com](mailto:echosf@bigfoot.com)

## V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

### ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Andrée Viens	Trésorière	884-3223
Valérie Savoie	Secrétaire	259-7536

### DIRECTEURS

Réjean Cloutier	259-2567
Conrad Lamonde	259-7295
Gary Gendron	259-7498

### Publicité

Réjean Cloutier

### Petites annonces

Andrée Viens

### Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Gary Gendron

### Photo première page

Montage photo Raynald Laflamme

### Traitement de l'information textuelle

Valérie Savoie

Natacha Couture

Louise Bonneau

### Correction

Peggy Gendron, Lory Gendron, Caroline Jean

### Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

### Abonnement

Conrad Lamonde

### Impression

Imprimerie St-Raphaël

Journal **ST-FRANÇOIS** réalisé  
 bénévolement  
 communautaire

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

### TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00\$	96,00\$
1/4 page	15,00\$	144,00\$
1/2 page	30,00\$	288,00\$
1 page	50,00\$	480,00\$
Petite annonce	2,00\$	
<b>ABONNEMENT</b>		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

### Nos de téléphone importants

Ambulance	-----	911
CLSC Antoine-Rivard	-----	248-2572
Feu	-----	911
Municipalité	-----	259-7228
Centre anti-poison du Québec	-----	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	-----	1-800-263-2266

**AMECO** Association des  
 médias écrits  
 communautaires  
 du Québec

Distribution  
 Assermentée  
**AVDA**  
 Réseau de  
 placement  
**RPM** média  
 COMMUNAUTAIRE

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada



## Mille mercis!

Un petit message provenant de l'autre côté de l'océan, de la terre malienne: je veux remercier tous les gens de St-François, petits et grands, pour leur générosité et leur soutien dans la réouverture du dispensaire de Koniobla. Votre geste m'a vraiment touchée et je vous remercie de tout coeur.

Ce projet était très important pour moi et il commence à se réaliser. Votre argent servira d'abord à acheter des volumes renseignant sur les diverses maladies et les médicaments existants et pour procurer du matériel visant à améliorer les conditions d'hygiène. L'école pourra aussi bénéficier d'une partie de vos dons. Pour le moment, c'est à l'état de projet car il faut une concertation villageoise (entre le chef du village, Dougoutigui, et la population) avant

## Voeux du Jour de l'An

À l'occasion du Jour de l'An 1999, je souhaite que votre vie soit "enchantée et séduite" par la venue d'un Dieu sur notre terre. "Un enfant nous est né, un Fils nous est donné." Ces récits, ces chants marquent un temps nouveau, où nos rapports avec Dieu, ou les rapports entre nous sont consolidés par cet émissaire-enfant.

Tout en vous souhaitant la santé et la prospérité matérielle, je rêve pour vous aussi à un haut niveau de spiritualité qui rend notre vie moins précaire, parce que plus axée sur l'Impérissable et le Solide de l'Éternité de Dieu.

À vous, joie et paix.

Robert, curé

de prendre des décisions.

Encore un gros merci pour tous les gestes posés afin de m'aider dans mon travail au Mali.

*Aw ni ce Kosebe!* (Merci beaucoup à vous!)

Caroline Couture  
XXX

## Un petit mot de Patricia

Aux remerciements de Caroline, s'ajoute ma reconnaissance envers la Compagnie Garant qui a accepté de contribuer financièrement à ce projet partage en payant les tirelires que vous avez vu circuler le soir de l'Halloween.

Le montant recueilli par les élèves est de 535,96 \$. À ce montant s'ajoute 103\$ pour un total de 638,96 \$.

Merci de votre générosité et de l'accueil réservé aux enfants.

Patricia Lachance  
Responsable de la Pastorale

## Décorations de Noël

Le comité d'embellissement de St-François tient à féliciter tous ceux et celles qui contribuent par leurs efforts à donner à St-François toute cette féerie à l'approche de Noël et du temps des fêtes. On remarque dans les décorations une attention particulière à créer une ambiance originale.

Bonne Année à tous!

Pierre Cauffopé  
pour le comité d'embellissement  
de Saint-François

### SALON KARO

4, rue Boivin  
Saint-François  
Montmagny  
GOR 3A0



Carole Guillemette, prop.

259-7117

☎ 418-259-2982

### Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, GOR 3A0

**MARTIN SIMARD  
TRANSPORT INC.**

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest  
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789  
Ligne directe: 1-800-463-8744

**Weed Man<sup>®</sup>**

**NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE**

Tél.: 418-259-7700  
1-800-463-4877

256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0

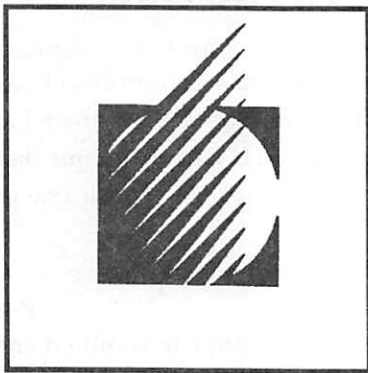


**BOUCHERIE**  
*Richard  
Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest  
Saint-François, G0R 3A0  
Tél.: (418) 259-7783

**SPÉCIAUX EN MAGASIN  
TOUTES LES SEMAINES**



**LOUIS-M. GARANT**  
CONSULTANTS INC.

Spécialiste en Marketing  
Parainnage d'entreprises  
Catalogues électroniques sur Internet ou sur CD

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0  
Tél.: 418 259 2616



**PRODUITS MÉTALLIQUES ROY**  
inc.

52, boul. Morigeau  
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711  
Fax: (418) 259-2931

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**

## Fenêtres Montmagny inc.

# Fondation investit 750 000 \$

**F**ONDACTION, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, annonce un investissement de 750 000 \$ dans la compagnie Fenêtres Montmagny inc., de St-François de Montmagny. Au plus fort de la production, cette entreprise emploie quelque 200 personnes.

Fenêtres Montmagny Inc. et sa société soeur, Les Industries Silica Inc., produisent des fenêtres de bois, des fenêtres de bois recouvertes d'aluminium ou de P.V.C., des fenêtres de P.V.C. et des portes d'acier. La société commercialise ses produits sous la marque Polar, principalement dans les marchés de la construction et de la rénovation résidentielle au Québec, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique.

L'investissement de Fondation permettra à cette entreprise de poursuivre son développement sur le marché canadien et de pénétrer, dès 1999, le marché américain en y développant son réseau de vente.

"Nous croyons que la participation de Fondation, jumelée à des mises de fonds de la part de cinq dirigeants actifs dans l'entreprise et de deux organ-

ismes locaux de Montmagny (Solide et le Centre d'Aide aux Entreprises), pour un total de 1 060 000 \$, ainsi que la collaboration de l'ensemble des employé(es), permettront de maintenir notre rythme de croissance et de développer de nouveaux marchés dans l'ensemble de nos produits" a déclaré M. André Lemaire, président et directeur général de Fenêtres Montmagny inc.

De son côté, le chef de l'investissement de Fondation, M. Jacques Brouillette, a mentionné: "Nous sommes fiers d'annoncer notre partenariat avec Fenêtres Montmagny; il s'agit d'une entreprise qui présente un bon potentiel de croissance et qui contribue directement à l'essor économique de la région, notamment grâce à la création d'emplois".

**La Solide et  
le Centre d'Aide  
aux entreprises  
contribuent à la relance**

## Produits métalliques Roy


À notre distinguée clientèle ainsi qu'à nos précieux fournisseurs, Les Produits Métalliques Roy désire vous informer que pour la période des fêtes nos bureaux seront fermés du 24 décembre au 4 janvier 1999 inclus.

**Toute l'équipe vous souhaite de Joyeuses Fêtes  
et une Bonne et heureuse année 1999**

**RESTAURANT**  
**L'ARRÊT**  
**Stop**

Autoroute 20    Sortie 364  
Berthier-sur-Mer/St-François  
259-7704

- Menu du jour
- Commande à emporter
- Pizza
- Mini-dépanneur
- Loto-Québec
- Diesel
- Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes



## Pitié pour nos comptes de taxes

Grand merci à ceux et celles qui ont appuyé ma candidature, comme conseiller, au siège n° 3, le 1<sup>er</sup> novembre 1998.

Tranquillement, l'idée embryonnaire de réduire les taxes va se développer. Ensemble, nous pourrions parvenir à un meilleur équilibre des revenus et des dépenses.

Je félicite les nouveaux élu(e)s. La démocratie s'est exprimée. À ces nouveaux élus, je demande d'avoir pitié de nos comptes de taxes.

Levez la main de temps à autre et dites: " Je m'objecte et je dénonce, nous ne pouvons absorber ces dépenses. "

Je propose et j'appuie, en prenant en considération le mieux-être et la capacité de payer des citoyens.

*Bonnes Fêtes à tous*

*Au revoir et au prochain millénaire!*

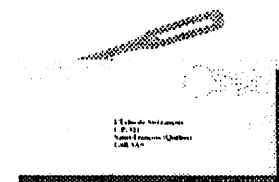
Joseph Marceau



**CASSE-CROÛTE  
CHEZ MIKE**  
570, Chemin St-François Ouest  
Saint-François  
→ **259-2447**

*Au nom de toute  
l'équipe de Garant,  
nos souhaits  
chaleureux de  
bonheur,  
de santé et  
de prospérité  
à vous et à vos  
proches,  
à l'occasion de Noël  
et du Nouvel An!*

**GARANT**  
L'ART DE L'OUTIL



# Des contribuables ferment la boucle

Des résidents de la rue du Moulin sont déçus de la réaction du maire dans sa chronique d'octobre dernier. Il a mal accueilli l'opinion publique que constituait leur démarche collective à propos de nuisances qu'ils vivent depuis l'automne 97. Certes, c'est la griffe de Mme Léna Tremblay qui figure au bas de chaque discours "L'argent au-dessus des lois. Confiance trompée. Des questions sans réponses... écrites", mais tous ces textes ont toujours été préalablement approuvés et modifiés au besoin par les résidents concernés, avant leur publication. Leur cheminement avait pour but de recouvrer une qualité de vie dans leur environnement.

Lorsque des payeurs de taxes n'obtiennent pas satisfaction suite à leur requête parfaitement légitime, il est tout à fait normal de porter le problème à l'agenda politique des élus municipaux. Les autorités municipales ont été dépourvues d'éthique du début à la fin dans ce dossier. Les permis qui ont été émis aux Produits Métalliques Roy auraient dû l'être seulement après une étude des nuisances potentielles et exiger des correctifs aux plans de l'usine, par exemple, dans une attitude de visionnaire, placer les grandes portes au nord de l'usine, là où il n'y a pas de résidences.

Les résidents entendent par éthique, COMMUNIQUER avec les contribuables concernés par voie de correspondance, tel que les résidents ont procédé, plutôt que d'uniquement éparpiller l'information ici et là dans un ou l'autre journal communautaire. Il a fallu aux résidents reconstituer le puzzle que les élus leur ont balancé au vi-sage: le journal d'octobre 97 (... des mesures seront envisagées et proposées afin d'atténuer les inconvénients), janvier 98 (avis de motion... limitation de vitesse à 10 km/h... interdiction de stationner... délimitation d'une période de livraison pour les camions entre par exemple 7h et 19h, mai 98 (...ministère des Transports... on ne peut réduire la vitesse à moins de 30 km/h pour une rue... la Municipalité peut, avec une signalisation appropriée, délimiter des périodes de livraison pour les camions), juin 98 (...une résidente... une lettre... 17 questions... il y a eu réponse à toutes ces questions... le Conseil municipal ne juge pas opportun de répondre), octobre 98 (...la municipalité demande au gouvernement du Québec l'autorisation de construire une rue au nord de l'industrie Les Produits Métalliques Roy).

Les résidents demandaient 15km/h sur leur rue, le Conseil l'a diminué à 10 km/h sans motif sérieux, sans consulter les intéressés, et a présenté un avis de motion hors des règles du Ministère du Transport qui est d'un minimum de 30 km/h. Suite à la première requête des résidents, le Conseil leur a flanqué un avis de motion interdisant le stationnement sur leur rue. Le geste des élus a été posé en-

core une fois sans la consultation des résidents et les pénalisait quant à l'accueil des visiteurs de leur famille ou de leurs amis.

Si M Yves Panneton du ministère des Transports informait le Conseil que la Municipalité peut avec une signalisation appropriée, délimiter des périodes de livraison pour les camions, M. Jocelyn Chabot des Affaires municipales expliquait que dans LES POUVOIRS ATTRIBUÉS À LA MUNICIPALITÉ (article 626 du Code de la sécurité routière) une municipalité peut, par règlement ou ordonnance, prohiber, avec ou sans exception, la circulation de tout véhicule routier dans les chemins qu'elle indique, et s'il y a lieu pour la période qu'elle fixe, que cette probation soit indiquée par une signalisation... Mais, il reste que c'est une DÉCISION POLITIQUE, a-t-il ajouté. La municipalité a négligé de s'informer, et publié cet article du code qui allait pourtant dans le sens de la requête des résidents qui était d'installer la signalisation "CAMIONS INTERDITS EXCEPTÉ AUX RÉSIDENCES", pour ne pas nuire à un des résidents de la rue du Moulin puisqu'il pratique son métier de camionneur-artisan. Le Conseil a jugé la requête des résidents discriminatoire. Les contribuables ont alors demandé, pour obtenir un minimum de paix dans leur zone dortoir, d'interdire l'accès des camions aux Produits Métalliques Roy entre 17h et 9h. La réponse du Conseil a été: "Les PMR ne voudront pas ça" et "cette limitation devra être appliquée aussi au résident camionneur-artisan de votre rue" et ce même si les résidents suggéraient d'ajouter à la signalisation "excepté aux résidences".

Pour chaque solution que les résidents ont proposé pour régler les nuisances conséquentes à une mauvaise décision du Conseil municipal, le Conseil leur apportait des objections. C'est pourquoi ils ont reformulé leurs questions PAR ÉCRIT, pour connaître la position CLAIRE ET NETTE de la municipalité dans ce dossier. Ils ont expressément demandé de leur acheminer des réponses par retour du courrier, et non par voie du journal communautaire, mais le Conseil en n'a pas eu la décence ni l'éthique.

Les résidents ont été et sont toujours en quête de vérité. Ils ont écrit la vérité et rien que la vérité. Une question ne peut contenir qu'une amorce de vérité qu'elle veut aller chercher dans la réponse. Si on n'obtient pas de réponse, c'est que la vérité qui se trouve dans la réponse est embarrassante. Si les destinataires ont accueilli les questions dans l'insinuation, la suspicion, le sous-entendu, le doute et la méfiance, c'est que les élus ont créé eux-mêmes cet état d'esprit. Ils se sont placés eux-mêmes dans ces dispositions. Les résidents le répètent, leurs questions étaient en quête de vérité, de clarté et de lumière. Il aurait été simple, trop simple peut-être, transparent et professionnel de la part du Conseil d'y répondre.

Suite à la page 9

## Plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs

Le 1<sup>er</sup> janvier 1999 marquera un tournant dans la construction résidentielle au Québec. En effet, la quasi-totalité des nouvelles habitations seront couvertes par un plan de garantie obligatoire à compter de cette date.

La gestion du plan de garantie sera confiée à des administrateurs privés autorisés par la Régie du bâtiment du Québec. Ces administrateurs accréditeront des entrepreneurs généraux qui devront répondre à des critères de solvabilité et de compétence élevés. Ceux-ci seront les seuls à pouvoir construire des résidences neuves au Québec.

Nous avons conçu une affiche et un dépliant afin d'informer votre clientèle, qui prévoit se faire construire une maison neuve, qu'elle devra s'assurer que l'entrepreneur général est accrédité par l'un des administrateurs du plan et qu'il détient la licence appropriée délivrée par la Régie du bâtiment du Québec. Pour obtenir de l'information supplémentaire concernant cette nouvelle réglementation, vous pouvez consulter notre site Internet à l'adresse suivante :

<http://www.rbq.gouv.qc.ca/public/plangaran0.html>

Marc Émond  
Responsable des communications

**Ferme Porasseny inc. & Saint-François Montmagny**

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)  
Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le PEG, PVSP.  
Membre du groupe PorcBeq inc.  
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319  
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333



*Joyeuses Fêtes  
à tous nos clients  
et amis  
de Saint-François!*

*ferme horticole lajoie inc.*

Tél.: 884-3124  
327, rue Principale  
Saint-Valier (Québec) G0R 4J0



**TERRASSEMENTS Jochas & Frères inc.**

- EXCAVATION
- DRAINAGE
- TERRASSEMENT
- NIVELAGE

• Choix varié de matériel naturel, tamisé, concassé

• Terre noire

• Sable et gravier

• Pierre

ESTIMATION GRATUITE  
15 ANS D'EXPÉRIENCE  
INFORMEZ-VOUS

- Vente et installation de fosses septiques
- Représentant — installateur autorisé système 

Rés.: Martin 248-2585  
241, route Normandie, Montmagny  
Pag.: 241-7485  
Rés.: Rémi 248-6889  
Rés.: Daniel 248-7818

Tél.: bur.: 418-248-2585  
Fax: 418-248-8387



## Des contribuables...

Suite de la page 7

L'arrogance, le mépris et la bassesse semblent le propre d'hommes qui détiennent le pouvoir. Quand une municipalité rapplique pendant plus de six ans pour qu'une propriétaire cède à des pressions pour reconstituer un moulin avec dessein de créer un site touristique, les contribuables peuvent s'interroger sur le respect des êtres humains. Mme Léna Tremblay mettait fin à ce harcèlement dans sa lettre du 21 mars 1989 en demandant "de ne plus insister à ce propos". Elle répondait à la lettre du maire (14 mars 1989) qui lui demandait de lui pardonner de venir l'importuner une autre fois avec le projet. La famille Tremblay affiche aujourd'hui la même cohérence en ce qui a trait à une paix, une intimité recherchées. En jetant la blâme, de façon détournée, sur la famille Tremblay toujours en quête d'une qualité de vie, monsieur le maire accuse systématiquement les familles Simard, Moreau, Fiset, Gagné et Blais désireuses d'un environnement convenable.

Les résidents, par plume de Mme Tremblay, ont demandé à ce que la rue du Moulin ne devienne pas un tronçon d'accès à quelque 200 employés à l'usine. Quoi de plus normal! Les élus ont accepté de façon négligente et irresponsable de déplacer et agrandir le problème de nuisances que vivaient déjà les résidents à l'ouest (famille Collin) et au sud (famille Simard) de l'industrie. Plutôt que de reconnaître et d'assumer son erreur, la municipalité, par l'intermédiaire de son maire, réagit en faible en se cherchant une bouc émissaire en la personne de Mme Tremblay. Le maire tente de se décharger d'une faute qui vient de son palier politique. Diviser pour mieux régner.

Le bienfait dans toute démarche collective, c'est que depuis que la municipalité a été dénoncée publiquement, d'autres contribuables ont pu prendre conscience qu'il ne faut pas garder sous silence les conséquences néfastes d'une mauvaise décision politique. Voyez la réaction d'un

animal pris au piège, il tend à mordre.

Monsieur le maire formule sans doute des vœux de PAIX à ses contribuables pour 1999. Il ne suffit pas de s'en tenir aux souhaits, il faut leur donner la PAIX, ou plutôt la leur redonner. L'erreur a été plus rapide que sa correction. En attendant, les contribuables subissent toujours les inconvénients de cette mauvaise décision politique. Il est très inquiétant pour les enfants comme pour les adultes de circuler ou de profiter de leur petite rue.

Alors voilà, la boucle se ferme sur les faits, sur la réalité, sur la vérité et sur ces quelques maximes.

Vous avez beau ne pas vous occuper de la politique, la politique s'occupe de vous (Français-Ch. De Montalembert). Il ne faut pas agiter ce qui est tranquille (Latin médiéval). Si l'autorité n'a pas d'oreilles pour écouter, elle n'a pas de tête pour gouverner (Danois). Gouverner, c'est prévoir (Français-Émile Girardin). Dans le gouvernement comme dans le corps humain, les maladies les plus graves viennent de la tête (Latin-Pline le Jeune).

**Victor Blais, résident**  
**Marjolaine Gagné, résidente**  
**Léna Tremblay, résidente**

## Avis de demande de dissolution

Avis est par la présente donné que, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec), 9062-0048 Québec inc. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Avis est par la présente donné que, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec), 2949-2543 Québec inc. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.



### MOULÉES — QUINCAILLERIE — MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY  
(QUÉBEC) G0R 3A0  
TÉL.: 418-259-7715  
FAX: 418-259-7717



23, PRINCIPALE EST  
BERTHIER-SUR-MER  
(QUÉBEC) G0R1E0  
TÉL.: 418-259-7718  
FAX: 418-259-7719

25, OLIVIER MOREL  
LA DURANTAYE  
(QUÉBEC) G0R 1W0  
TÉL.: 418-884-2802  
FAX: 418-884-2803

## Solidarité rurale du Québec

# La ruralité, ça se développe!

C'est dans une ambiance de fête foraine que Solidarité rurale du Québec tenait, les 19, 20 et 21 octobre dernier, une deuxième session de formation sous le thème «La ruralité, ça se développe!». Exceptionnellement, aux 54 agents de développement rural participant à cette activité, sont venus s'ajouter dix stagiaires de France, de Belgique et du Cameroun.

La première journée intitulée « La Foire des expertises » aura permis un riche échange des pratiques et des outils de développement. Chacun des agents avait à préparer et à tenir un kiosque présentant ses projets et ses réalisations. Nos amis d'outre-mer se sont également prêtés au jeu.

Le lendemain, les participants ont étudié à fond «La Grande roue du développement» afin d'améliorer les chances de réussir leurs démarches de développement et leurs projets. Bernard Vachon, spécialiste en développement local de l'UQAM, a expliqué les étapes de «la roue du développement» alors que Denyse Lavallée, coordonnatrice à Rouyn-Noranda du Réseau Villes et Villages en santé, a illustré la roue par sa pratique. Deux agents de développement rural ont également témoigné de leur propre expérience. L'un d'eux, Karine Horvath de Baie St-Paul a présenté un projet de centre touristique susceptible de se réaliser dans une immense ferme alors que l'autre, Normand Dagenais, a résumé le processus de développement initié par la communauté de l'Anse-Saint-Jean. La dernière journée a

permis aux agents de bénéficier du contenu de trois séminaires; l'un portant sur les services de proximité, l'autre définissant les produits du terroir et un dernier livrant quelques techniques de créativité.

À cette session de formation, Solidarité rurale a garni le coffre à outils des agents par l'ajout de deux nouveaux fascicules: «L'avenir des petites collectivités... avec ou sans services?» et «La Grande roue du développement».

Pour obtenir ces fascicules ou pour échanger sur cette formation, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Source: **Le bulletin de Solidarité rurale**

Volume 7, no 6 - novembre 1998



*La Maison Funéraire Laurent Normand inc.*

**Pierre Normand, prés.**

**T.D.L.**

**Jean Normand**

**T.D.L.**

116, ave Ste-Julie, Montmagny (Québec) G5V 2M1

Tél.: 418-248-0545

Vente et adm.: **418-259-7721**

Fax: **418-259-7725**

Québec: **1-800-463-7022**

Ontario et Maritimes: **1-800-463-7050**

MEUBLES

# Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang  
Saint-François, (B.P. Morigeau)  
Cté Montmagny, G0R 2G0

## “ Les Églises en arrachent...”

### Auto-interview de l'abbé Leblanc



**Question.** Vous dites *Les Églises ....*”, que signifie ce pluriel?

Réponse. Le phénomène est large. Il déborde notre localité. Il touche l'Europe, l'Amérique du nord, c'est-à-dire le monde dit “développé” matériellement. Il touche les Églises, non seulement Catholiques, mais aussi les Protestantes, les Juives et les Orthodoxes. Quant aux sectes, ça plafonne vite. Le phénomène contraire est évident dans l'Amérique du Sud et en Afrique, donc dans les pays dit “moins développés”.

**Q. Doit-on accuser le développement?**

R. Non, le développement des personnes et des peuples est souhaitable. Nous devons travailler à faciliter le développement des nations pauvres, par des mesures facilitantes comme les capitaux et l'assistance professionnelle.

Là où le bât blesse, c'est quand le développement matériel semble bloquer le développement spirituel, comme s'il y avait une stasie dans la circulation de la sève de vie au niveau de la foi, comme si le développement avait été mal digéré et contrôlé, comme si on avait versé corps et âme dans la consommation sans discernement, en sorte qu'il n'y a plus de place dans sa vie pour la question métaphysique de Dieu.

**Q. Vous semblez complaisant quand vous analysez les causes de ce phénomène en disant que les intérêts des gens se sont diversifiés dans la population, et patati-patata...**

R. Je vois qu'il est plus tentant d'aller à un match de lutte qu'à la messe du dimanche; et combien de choix ainsi difficiles à faire, entre le divertissement, le défoulement et le culte à Dieu. La conscience est une petite voix qui n'est pas hurlante, ni criante; elle est discrète, et elle finit par se taire, quand il n'y a plus de silence ou d'espace ouvert et libéré pour se brancher sur l'Infini. Dieu est empêché d'agir dans le tumulte; Dieu est pauvre en ces temps-ci. Et pourtant, disons-nous bien une chose : il y a une dimension de notre vie qu'on ne peut effacer. Le sommet de notre vie, de notre existence, la fine pointe de notre âme, la

partie la plus élevée de notre être est dans notre relation avec Dieu. Dieu est pauvre, mais patient. Il y a ce qu'on appelle L'heure de Dieu, ceci dit sans menace.

**Q. Que sont nos bâtiments devenus, pour paraphraser les vers de Rutebeuf? Vous n'êtes pas un peu démagogue quand vous parlez des ...catacombes...?**

R. La démagogie glisserait-elle de la politique à l'Écclésiastique...c'est toujours possible. J'ai voulu dire par là que la vie de l'Église peut se passer de bâtiments somptueux; on peut se réunir le dimanche dans un édifice loué, simple... et même le rassemblement peut y gagner en fraternité, en intériorité et en engagement. Cependant la question reste entière. Que vont devenir ces bâtiments hérités de nos pères, pour lesquels ils se sont désarmés et décarcassés. Notre génération présente à une responsabilité d'honneur et ne devoir de mémoire et de fidélité à conserver ces monuments, dont la mission peut se diversifier selon les signes dans le temps, par exemple devenir un lieu de culture, tout en étant un lieu de culte. L'on voit de plus en plus d'églises devenir des salles de concert de musique sacrée, des galeries d'art, des centres d'interprétation de l'architecture, de l'histoire, des lieux de rassemblement pour des funérailles d'un autre type ...etc... L'imagination peut créer... quoi encore?

**Q. Prévoyez-vous continuer à réfléchir encore sur le même thème?**

R. Ah! oui! Le sujet est intarissable. Je mijote un prochain chapitre dans L'Écho, comme “Comment en sortir, de ce problème?”

*Merci, Robert, de cet auto-interview.*

*À vous abbé Leblanc, curé*



## PRODUITS DU TERROIR

Charles de blois Martin

Dans sa réflexion entourant les produits du terroir québécois, Solidarité rurale du Québec vient tout juste de recevoir l'inventaire qu'il avait commandé à un groupe-conseil. En quatre mois de travail et en fouillant des fonds d'archives, des périodiques agricoles et certains fonds des musées et des communautés religieuses, 414 mentions de produits de tous types ont été inventoriées. On y retrouve des produits alimentaires, des produits agroforestiers, des recettes anciennes et des objets d'artisanat. Les découvertes de l'été sont indicatives et nécessitent davantage de recherche, tout en exigeant une définition plus serrée. À ce sujet, un comité conseil présidé par Roland Arpin (Musée de la civilisation) sera incessamment formé pour «concocter» une définition des produits du terroir.

Rappelons que Solidarité rurale du Québec a obtenu le mandat de développer et de promouvoir la production des terroirs au Québec. Son intérêt tient d'abord à deux constats. Le premier, nous estimons que le développement des communautés rurales passe par le développement d'une économie ancrée aux terroirs, d'une production économique qui ne peut être démenagée. Deuxième constat, nous croyons que le développement rural est une question culturelle et que la notion de produits des terroirs est bien plus proche du patrimoine qu'on ne peut le penser. Ces produits sont donc une fenêtre ouverte sur la manière de vivre des ruraux et des rapports qu'ils entretiennent avec le paysage et la culture.

Source: Le bulletin de Solidarité rurale  
Volume 7, no 6 -novembre 1998



**JOACHIM LAFERRIÈRE**  
**ÉLECTRICIEN INC.**  
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3<sup>e</sup> Avenue  
Saint-Raphaël  
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074  
FAX: 418-243-2157

*Les Encans Boulet* INC.



**Alfred Boulet**

### Terre à vendre

Plusieurs avec d'excellents bâtiments  
et terre à bois.

Notre équipe met un accent spécial  
sur la préparation du troupeau et  
de la machinerie.

Contactez-nous pour une évaluation.



**Acheteur de troupeau**  
avec ou sans fond de terre

Saint-François, Montmagny  
Tél.: 418-259-7086 Fax: 418-259-2610

**AUTOPRO**  
**CARROSSERIE**

**GARANTIE NATIONALE**  
tant que vous êtes  
propriétaire  
de votre véhicule

- Service de «Frame master»
- Voitures de courtoisie
- Installation de pare-brise
- Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté*  
*Votre satisfaction est la nôtre!*

**GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS**

174, 4<sup>e</sup> Rue, Montmagny

Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072

Fax: 418-248-7071

**PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE**

## Carrefour Jeunesse

### Des ressources permanentes pour votre recherche d'emploi!

Le Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de Montmagny vient de s'adjoindre trois nouvelles ressources afin de mieux desservir la clientèle des jeunes âgés entre 16 et 35 ans. Nos services sont variés et couvrent principalement trois volets dont la recherche d'emploi, l'information scolaire (service d'orientation) et la sensibilisation à l'entrepreneuriat. De plus, nous sommes présents en divers points de services, notamment dans les municipalités de Saint-Paul les mardis au (418) 469-3864, Saint-Just les jeudis au (418) 244-3698, St-Fabien les mercredis au (418) 249-2235, Ste-Apolline les vendredis au (418) 469-3725 et nous sommes disposés à aller vous rencontrer au jour et à l'heure qui vous conviennent. Appelez-nous en tout temps, nos services sont gratuits  
à Montmagny au 248-3522



Première rangée : Sylvie Leblond, adjointe administrative et Gisèle Samson, directrice.

Deuxième rangée de gauche à droite : France Marois, conseillère en orientation, Sophie Trépanier, Raynald Laflamme et Josée Mathieu, agents d'emploi, Louise Rousseau, agente de développement

## Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc. (J.P. Bolduc inc.)

542, boul. Saint-François Ouest, Saint-François G0R 3A0

☎ (418) 259-7781

### ASSURANCE DE DOMMAGES



Lucie Bolduc  
C. d'A. Ass.



Judith Rémillard  
C. d'A. Ass.



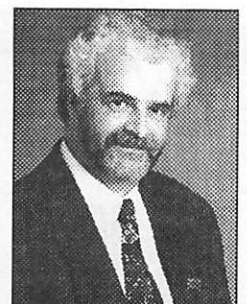
Denise Prévost  
secrétaire

*Nous sommes  
heureux  
d'accueillir  
Judith au sein  
de notre équipe*

### ASSURANCE DE PERSONNES



Francis Fontaine, avc  
Armagh



Réal Fontaine, avc  
Représentant en  
épargnes collectives  
Cap-Saint-Ignace

*AF&L* : Un choix de confiance  
SERVICES FINANCIERS

## Baseball mineur Bougie du Carnaval de Québec

Le samedi 30 janvier 1999, les jeunes du baseball mineur de St-François passeront par les portes pour vous offrir la bougie du Carnaval de Québec.

Nous comptons sur votre appui pour bien les accueillir et les encourager dans la vente de la bougie, car ce projet a pour but d'aider au financement du baseball mineur de St-François.

Merci à l'avance de votre générosité

Le comité baseball mineur de St-François  
Yvon Rémillard, président

### Avis de demande de dissolution

Avis est par la présente donné que, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec), PERFOPLUS inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

### Entretien Ménager

## D. PAQUET inc.

Lavage de tapis

- meubles
- murs
- stores

Décapage

Cirage

Etc.

ESTIMATION GRATUITE

358, Chemin St-François, Montmagny, Québec — G0R 3A0  
TÉL.: 418-259-2559 FAX: 259-2342



## Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici

*Une équipe dynamique  
et professionnelle à  
l'image et à l'écoute  
des gens d'ici.*

*Des services  
personnalisés entièrement  
offerts en région, de tout premier  
contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



Richard Galibois, agent  
259-7405

## ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

## Faites un choix éclairé!

*Visitez chaque pièce  
de votre maison  
comme si vous y étiez  
réellement  
avant sa construction*



MONTMAGNY 240, Des Ateliers 248-0401	QUÉBEC 2540, Boul. Hamel 683-3343	RIMOUSKI 231, Des Sorbiers 724-7726	CHICOUTIMI Place du Royaume 543-1212
--	---	---	--



## Un petit mot pour vous

Prenez note que la bibliothèque sera fermée les 3 et 4 Janvier 1999, mais l'horaire habituel reprendra à partir du 6 Janvier.

En cette année qui se termine, un sincère merci à Monsieur Jacques Chabot qui depuis 1995 acheminait le courrier à la bibliothèque.

Au nom de tous les membres merci à Isabelle, Christian et Annette Collin qui sont des ressources indispensables pour notre bibliothèque.

À tous nos lecteurs et lectrices ainsi qu'à vous tous, nos meilleurs voeux de santé, bonheur et prospérité.

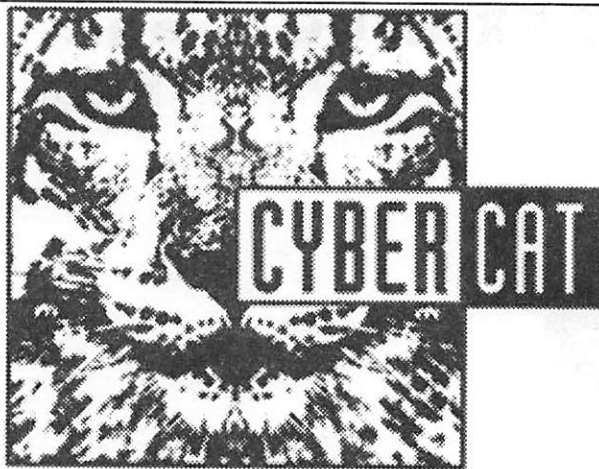
Bonne année de lecture et surtout n'oubliez pas, nous comptons sur votre participation et nous accueillons avec plaisir vos suggestions.

Diane Gendron.

**JB** LES CONSTRUCTIONS  
**JEAN BOUCHER** INC.

Entrepreneur général  
Rénovation • Construction  
194, rue Principale Ouest  
Berthier-sur-Mer, Qc  
G0R 1E0

Tél.: 418-259-2628



*Cyber Cat inc.*

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

[www.cybercat.qc.ca](http://www.cybercat.qc.ca)

téléphone: (418) 259-2616

## Nouveaux livres

- Danielle Steel
- Mary Higgins Clark
- Je mange donc je maigris (Montignac)
- Le Zubial de Alexandre Jardin
- Carnet de route 1999
- Marie-Soleil Tougas



Saint-François (B.P. Morigeau)  
Montmagny, Québec  
GOR 2G0  
Tél.: 418-259-7710  
Fax: 418-259-7725

## École La Francoière Mot du président



Bonjour à tous,

Comme vous le constatez, nous avons reçu nos photos d'école suite à une session d'une photographie à La Francoière. À notre dernière parution, je vous avais parlé que nous étions en train d'organiser une fête de Noël qui s'est déroulé le 23 décembre après-midi. Il s'agit d'une petite mise en scène. Ce sont les membres du conseil qui seront déguisés pour l'occasion. Des prix étaient remis à chaque groupe. Je vous écris surtout pour vous dire merci de me lire depuis bientôt trois mois. Je profite également de l'occasion pour vous souhaiter de très Joyeuses Fêtes et une Bonne Année au nom de tous les élèves de La Francoière. Merci

Gabriel Gourgues, Président

## SERVICE DE BULLDOZER AIMÉ PROULX



660, rang Milieu  
Saint-Pierre  
Montmagny (Québec)  
Tél.: 418-248-3310



Fenêtres Montmagny inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

Bur.: (418) 259-7763

Qué.: (418) 692-0659

Fax: (418) 259-7236

Mtl: (514) 848-7174

Internet: <http://www.polarwd.com>

## DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

OLCO



### Nos heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 6h30 à 22h  
Vendredi: 6h30 à 23h  
Samedi: 7h30 à 23h  
Dimanche: 8h à 22h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151



## Joyeuses Fêtes et Bonne Année à vous

Les Fermières se donnent rendez-vous le 10 février 1999 pour leur réunion mensuelle. Ce sera l'occasion de souligner la St-Valentin.

Janvier sera le mois de relâche pour toutes. Nous souhaitons à tous de Joyeuses Fêtes et une Bonne et heureuse année. Santé, joie, paix et amour vous combleront tout au long de cette année.



### Petits trucs

Miettes de gâteau

Afin que des miettes ne se mêlent pas à la glace, badigeonnez le dessus du gâteau d'un blanc d'oeuf légèrement battu. Laissez sécher quelques minutes avant de le glacer.

Un blanc d'oeuf battu

Frottez les meubles de cuir salis avec un linge enduit de blanc d'oeuf bien battu. Ils deviendront propres.

### Recette:

Boeuf en croûte

2 livres de boeuf en cube de 1/2 pouce

1/3 tasse de farine

1 c. à thé de sel

1/2 tasse d'oignons hachés

1/3 tasse d'eau chaude

1 ou 1/2 c. à thé de sauce anglaise

### Préparation

Enrouler les morceaux de boeuf dans la farine. Assaisonner le tout et les faire revenir dans l'oignon avec le Crisco ou le beurre. Quand ils ont pris leurs couleurs, ajouter l'eau et cuire à feu lent 30 minutes. Ajouter les condiments : sel, poivre et légumes. Continuer la cuisson jusqu'à ce que les légumes soient tendre environ 30 minutes. Prendre un plat de 8 X8 allant au four y déposer la viande.

Pâte

2 tasses de farine

1 c. à thé de sel

2/3 de tasse de Crisco

1/3 de tasse d'eau

Tamiser farine et sel et ajouter Crisco et eau. Faire un mélange.

Rouler en carré et déposer sur la viande qui a été mise dans le plat. Faire une incision au milieu. Cuire le boeuf en croûte à 425°F jusqu'à ce que la pâte soit dorée.

**Bon succès!**

### L'entrepôt du couvre-planchers

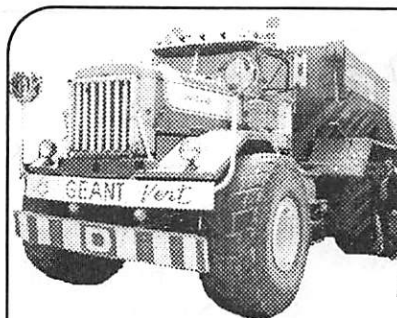
*Bonne Année  
à tous nos  
clients*

## Tapis Montmagny

*De tout pour habiller murs et planchers*

391, boul. Taché Est, Montmagny  
En face de l'école St-Pie-X

**248-7840**



**90226069**  
**QUÉBEC INC.**  
*Transport général*

MARCEL GUIMONT, PROP.

Épandage de pierres à  
chaux agricoles

60, rue Paradis  
Saint-Raphael, Bellechasse G0R 4C0

**418-243-3408**

# Bonjour amis motoneigistes!

La saison de motoneige 1998-1999 est enfin arrivée... ou presque! Il ne reste qu'une ou deux bonnes bordées de neige pour que nous puissions, encore une fois sillonner nos sentiers et visiter notre belle province.

Le nouveau conseil d'administration du Club Motoneige Le Petit Canton Inc. a travaillé très fort depuis le mois de septembre pour que vous puissiez faire de la motoneige en toute sécurité et pour que vous soyez fiers de votre club.

## Conseil d'administration 1998-1999

Président : Gilbert Vallière 837-7458

Vice-président : Claude Desnoyers 243-3029

Secrétaire-trésorière : Gilberte Laliberté 884-3442

Directeurs:

Marc Guimont 259-2284

Jean-François Lemieux 884-3848

Jean-Philippe Lemieux 884-2833

Frédéric Lemieux 884-3512

Charles-Henri Poulin 884-3531

Daniel Gagné 243-3167

Mathieu Gagné 243-2954

## Relais St-Vallier

Une belle surprise vous attend lorsque vous irez au relais St-Vallier: La décoration a été entièrement refaite. Des luminaires et des ventilateurs ont été installés (enfin!) dans la grande salle.

## Équipe d'intervention d'urgence

L'an passé le Club a acquis un traîneau d'évacuation médicale pour porter secours aux motoneigistes en difficulté ou blessés. Et bien cette année, nous aurons notre propre équipe d'intervention d'urgence. Cette équipe sera composée de neuf pompiers volontaires et bénévoles recrutés parmi les pompiers volontaires des six municipalités que nous desservons. Les noms et les détails de la Procédure d'intervention d'urgence vous seront communiqués dans les prochaines chroniques.

## Activités

Encore une fois, le club vous a préparé une série d'activités qui sauront vous plaire. Les dates n'ont pas encore été arrêtées mais les activités suivantes auront bel et bien lieu : course d'accélération amateurs(2) au relais de St-Raphaël; défi radar à St-Vallier; parade aux flambeaux; rallye familial (nouveau); journée d'activités et de plein air (motoneige, ski de fond et carrioles à chevaux (nouveau)). Consultez les prochaines chroniques pour les dates de ces activités.

Nous vous souhaitons donc une très bonne saison de motoneige et surtout soyez modérés et prudents.

Claude Desnoyers  
Vice-président

## Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

### Vente & Service

918, Boul. St-François O.  
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289

Pierre Garant

Tél.: 418-259-2655

Fax: 418-259-2158



**WEED MAN**  
708, ST-FRANÇOIS O., c.p. 98  
Saint-François, Québec  
Canada G0R 3A0



**P.P.R. ENR.**

Pour tous les travaux de réparation et de rénovation

Plâtrage

Peinture int. et ext.

Résidentiels

**Yvon Rémillard**

1, rue Boivin  
Saint-François

Tél: (418) 259-2415

**GARAGE**

**PATRICE SAMSON enr.**



- Mécanique générale
- Entretien de chariots élévateurs
- Entretien de camions

140, Principale Saint-Pierre










Tél.: (418) 248-4646



**LA GIROUETTE**

Déplace-toi dans la grille à partir de la case "départ".  
Chaque case t'indique le nombre de bonds et la direction à suivre.  
Encerle le premier dessin sur lequel tu t'arrêteras, c'est la réponse du jeu.

**Nord**

<b>Ouest</b>	↳ <b>Départ</b>	2 sud	7 est	1 ouest	2 sud	4 nord	4 ouest	5 ouest	2 sud	1 sud	<b>Est</b>
	3 sud	1 ouest	2 nord	2 est	3 ouest	1 nord	1 nord	2 est	6 ouest		
	4 est	2 sud	5 est	2 est	1 nord	1 sud	2 est	3 ouest	3 nord		
											
	6 est	6 nord	3 est	2 nord	4 est	4 nord	3 ouest	5 nord	1 ouest		
	3 est	2 nord	2 sud	3 nord	2 nord	3 est	1 est	3 nord	4 sud		

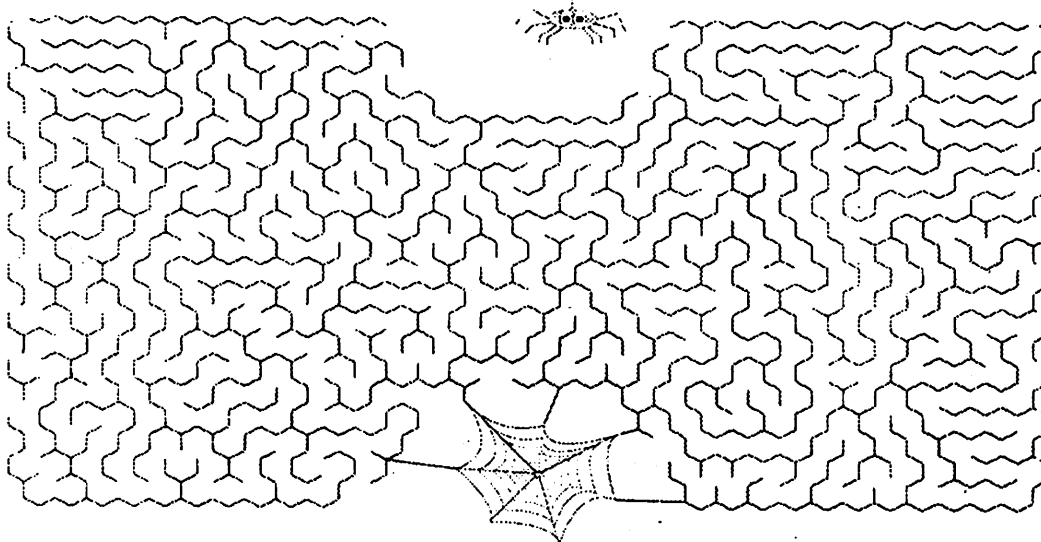
**Sud**

Solutions en page 41



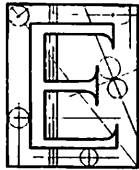
**LABYRINTHE**

Indique le chemin que l'araignée doit prendre pour rejoindre sa toile.





# AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1 <i>Bonne Année à tous!</i>	2
3	4 Séance régulière du Conseil	5	6	7	8	9
10	11	12	13 <i>Tombée de L'Écho</i>	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23 Soirée dansante Orchestre Aline Talbot
24	25	26	27	28	29	30
31	 <p><i>publicitaire</i> <b>SPACE</b> <b>en construction</b> Disponible maintenant Annonces Réservez-le Réjean Cloutier: 259-2567</p>					

**PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITÉ ST-FRANÇOIS DE LA RIVIÈRE DU SUD  
COMTE DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de St-François de la Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 07 décembre 1998, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Yves Laflamme, Norbert Morin, madame Mariette Pelletier, Auguste Boulet, Pierre Jean et Réjean Cloutier, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,  
APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,  
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 02 novembre 1998 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,  
APPUYÉ par monsieur Pierre Jean,  
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 02 novembre 1998 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,  
APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,  
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Myriam St-Pierre, remb. taxes 1998 diminution évaluation 1200\$	7,03
Michel Dumas, remb. taxes 1998 diminution évaluation 1900\$	8,31
Ass. PMT inc. (7), paiement solde dû assurances générales	12 242,21
Remboursement activités loisirs	74,00
Gaston Garant, remboursement factures	34,84
Excavations Chanel & Fils, location pelle	2 439,97
Soc. Conservation Patrimoine, contribution municipale	1 500,00
Québecel, service bureau	288,49

service garage	.281,32	.569,81
Motel Wigwam, achat 1 sapin de Noël		.43,70
Soc. Canadienne des Postes, envoi journal l'Echo		.80,81
Ministre Revenu Québec, remise de novembre	.3	712,54
Ministre Revenu National, remise de novembre	.2	667,45
CARRA, remise de novembre		.265,74
Régie Inter Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges novembre 98		.869,28
Richard Leblanc, enlèvement vidanges novembre	.2	189,85
La Fabrique, loyer décembre 1998		.166,67
Bureautique Côte Sud, ruban correcteur		.92,03
Yves Laflamme, remb. frais déplacement 180km à .24		.43,20
Laboratoire Environnement, analyse échantillons		.37,27
Les Produits Ind. J.P. Côté, chlore		.597,67
Pierre Martin pharmacien, sacs à ordures		.12,86
PPR enr., plâtrage et peinture log. Pav. Bédard		.324,00
Jean-Yves Lamonde, 100 balises à .30		.30,00
Distribution Fortin Nadeau, lunettes de protection		.18,29
Les Toiles S.G. réparation garage (S. Picard)		.132,50
Propane GRG inc., propane commercial caserne incendie		.143,49
Praxair, location bouteille, oxygène, électrode acier doux		.309,60
Lalimec inc., pièce pelle rétrocaveuse		.69,02
Philiat Blais & Fils enr, 6 hrs pelle rétrocaveuse	.345,08\$,	
4 voyages terre (embellissement)	.460,10\$	.805,18
Lemieux & Proulx, vis à métal réparation cadre porte		.34,45
Centre du Pneu Ouellet, réparation crevaison pneu souffleur		.51,76
Plamondon Camquip ltée, lames		.487,80
Breton Métal ltée, fabrication pièce pour regard d'égout		.216,04
Excavations Chanel & Fils inc., location pelle		.667,15
Martin Simard Transport, 25 voyages de neige		.548,13
Unibéton, 40 tm sable à .25		.11,50
345.14 tm sable et sel à 7.90	.3136,29	.3 147,79
Les Automobiles Chabot inc., filtre à l'huile camion Ford 10 roues		.185,96
Garage Sylvain Bernier, enlever roue sur pneus		.69,02

Station Service 364, essence camion Inter .....	70,00
Marché Morigeau, essence balai de rue .....	72,70
fourniture .....	15,15\$ ..... 87,85
Emco limitée, boîte service entrée aqueduc + adaptateur, arrêt .....	131,02
Advance Construction Equipment limited, pièce pelle rétrocaveuse .....	171,75
Deschênes & Fils ltée, thermostat, pièce équipement .....	187,87
René Samson inc., correction crédit facture caserne incendie .....	372,68
Terrassements Joncas, 33.84 tm gravier à 6.95\$ .....	270,52
66,60 tm gravier à 3.25 .....	248,97 ..... 519,49
Novicom 2000, réparation radio .....	152,65
Scaphandre Autonome, location équipement plongée (repérer écluses) .....	46,01
Spécialités d'Auto et camion Houle, pièce pelle rétrocaveuse .....	49,86
Sciage de Béton Doyon, sciage chaîne de rue .....	112,72
Construction B.M.L., asphalte .....	163,56
Desroches, 3612.6 litres diésel à .2020 .....	1 678,77
2338.4 litres diésel à .2260 .....	1 151,22 ..... 2 829,99
Régie Inter. Anse-à-Gilles, 1 voyage de déchet .....	10,00
Jacques & Raynald Morin, 10 voyages de sable à 20\$ .....	230,05
Centre de Service François Côté enr., clés .....	16,10
Produits VTO, savon entretien général + savon à main .....	176,33
Québecel Mobilité, cellulaire municipalité .....	111,29
cellulaire pompier .....	38,94 ..... 150,23
CIB, conversion logiciels pour 2000 .....	287,56
Québecel, déplacer poteau ch. Morigeau pour assainissement des eaux .....	1 489,09
Mines Seleine, gros sel en vrac .....	980,54
Inspec-Sol, honoraires assainissement des eaux .....	7 775,12
Jocelyne Noël, entretien bureau novembre 98 .....	40,00
B.P.R., honoraires professionnels assainissement des. eaux .....	137 158,10
La Cie Wilfrid Allen, travaux assainissement des eaux	
Urbanisation .....	131 126,75
PADEM .....	412 623,11
AIDA .....	99 970,97 ..... 740 439,89
L'Echo St-François, contribution publicitaire .....	770,00

Pétrole Montmagny, baril d'huile .....	450,99
Bossé et Frère inc., pièce niveleuse .....	110,04
Les Editions Juridiques FD, mise à jour Code municipal .....	37,45
Les Commerçants de la Chaudière, facturation DICOM .....	9,89
Mack Ste-Foy inc., batteries camion Mack .....	349,45
Soc. Ass. Automobile Québec, immatriculation souffleur .....	320,00
Les Produits Ind. J-P. Côté, chlore .....	563,40
Assurances PMT inc. (7), augmentation umbrella + franchise .....	274,23
Municipalité St-François, remboursement fonds de roulement .....	28 000,00
Hydro-Québec, électricité	
Log. 536 concierge .....	130,51
Maison Paroisse .....	672,03
Bi-énergie M. Paroisse .....	40,89
.....	843,43
Philius Blais & Fils, 17 voyages neige .....	297,50
Location loader .....	75,00
.....	428,47
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes .....	128,43
Pièces D'Auto GGM inc., filtres lumière etc... équipement .....	89,68
Soc. Coop. Agri. Riv. du Sud, matériel divers	
Pav. Bédard, peinture .....	431,36
Comité embellissement .....	40,73
Pièces et accessoires .....	399,29
Caserne incendie .....	1191,55
.....	2 062,93
<b>TOTAL: .....</b>	<b>.962 982,27\$</b>

### **ERRATUM**

Dans la liste des comptes du mois dernier, une erreur s'est glissée au fournisseur:

Ferme Horticole Lajoie, on aurait dû lire 20kg d'os moulus (et non 2kg) ..... 56,94

TOUTES NOS EXCUSES.

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a dans son compte général les argents requis pour payer les comptes ci-avant décrits.



**POINTS MUNICIPAUX**

**NOMINATION DES REMPLAÇANTS SUR LE CONSEIL DES LOISIRS**

Messieurs Denis Blais et Alphonse Marceau étaient les conseillers nommés pour représenter le Conseil municipal sur le Conseil des Loisirs de St-François de Montmagny inc. Hors, ces messieurs n'étant plus conseillers, le Conseil municipal doit désigner 2 autres personnes. Le Conseil des Loisirs est formé de 9 membres qui sont: Norbert Morin, président, Jean Morin vice-président, mesdames France St-Hilaire, Louise Théberge, messieurs Ricardo Boulet, Stéphane Théberge et Mario Marcoux. Les deux personnes nommées pour représenter le Conseil municipal compléteront le tableau.

ATTENDU QUE deux postes vacants sont à combler sur le Conseil d'administration des Loisirs St-François suite à l'élection municipale du 1er novembre dernier;

IL EST PROPOSE par monsieur Pierre Jean,

APPUYE par monsieur Yves Laflamme,

ET RESOLU QUE le Conseil municipal désigne pour représenter la municipalité au sein du Conseil d'administration des Loisirs St-François de Montmagny inc. madame Mariette Pelletier et monsieur Réjean Cloutier.

QUE ces nominations soient effectives dès maintenant.

**RESOLUTION POUR REMBOURSER LE FONDS DE ROULEMENT**

La municipalité possède un fonds de roulement de l'ordre de 100 000\$. Ce dernier a été créé par règlement No 137-1995. Le but de ce fonds de roulement est que la municipalité, lors d'acquisition importante, peut emprunter directement à son fonds de roulement, sans avoir recours à une institution financière. C'est donc beaucoup plus pratique.

Par contre, la municipalité doit absolument rembourser le fonds de roulement selon le terme de remboursement mentionné dans les résolutions qui autorisaient les 3 emprunts. Dans le cas de la municipalité, ce sont des termes de 3 ans. L'article 1094 du Code municipal stipule que le terme de remboursement ne peut excéder 5 ans.

La municipalité s'était servie de son fonds de roulement pour:

Achat du terrain chez Ferme Clermont Lecomte 25 000\$ sur 3 ans

Achat camion 4 x 4 Sierra 20 000\$ sur 3 ans

Achat du terrain de Jean-Marie Simard 39 000\$ sur 3 ans.

Hors, en 1997 la municipalité a remboursé au fonds 28 000\$. Il doit en être de même cette année et en 1999. Présentement, le fonds s'élève à 44 000\$.

ATTENDU QUE la résolution No 17-1996 dit que l'achat du terrain chez Ferme Clermont Lecomte soit financé par le fonds de roulement pour une somme de 25 000\$ remboursable sur une période de 3 ans;

ATTENDU QUE la résolution No 44-1996 dit que l'achat du camion 4x4 de marque Sierra

soit financé par le fonds de roulement pour une somme de 20 000\$ remboursable sur une période de 3 ans;

ATTENDU QUE la résolution No 105-1996 dit que l'achat du terrain de M. Jean-Marie Simard soit financé par le fonds de roulement pour une somme de 39 000\$ remboursable sur une période de 3 ans;

ATTENDU QUE la municipalité a remboursé en 1997 la somme de 28 000\$ à son fonds de roulement;

IL EST PROPOSE par monsieur Auguste Boulet,  
APPUYE par monsieur Norbert Morin,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud rembourse le montant dû, soit 28 000\$, à son fonds de roulement pour l'année 1998

QUE ce montant versé au fonds de roulement en 1998 est le deuxième paiement d'une série de 3, à raison d'un par année. 1999 constituera la dernière année de remboursement.

### **CIB POUR LE PASSAGE DE L'AN 2000**

La Corporation Informatique de Bellechasse va introduire la version Windows d'ici mai 1999. Hors, les appareils dont dispose la municipalité ne seront pas assez puissants pour supporter cette nouvelle version. Une copie des équipements suggérés ainsi qu'un aperçu des prix est remise à chacun. Ces recommandations proviennent d'un analyste programmeur de la Corporation Informatique Bellechasse. Comme la technologie dans ce domaine évolue très très rapidement, CIB recommande de n'acheter ces équipements qu'au mois d'avril afin de profiter de la technologie la plus récente.

La version Windows sera distribuée gratuitement aux municipalités clientes. Par contre, cette nouvelle technologie nécessitera deux journées de formation. Le coût de cette formation 300\$ plus taxes. Par ailleurs, il faut prévoir également 250\$ plus taxes pour le transfert des données qui vont passer du logiciel Dos vers la nouvelle version Windows.

CIB annonce que le support technique de base coûtera: 1 875\$ plus taxes et 400\$ plus taxes pour la version réseau. C'est une augmentation de 90\$ par rapport à l'an dernier.

CONSIDERANT QUE l'équipement informatique actuel au bureau municipal ne sera pas assez puissant pour recevoir la nouvelle version Windows au mois de mai 1999;

CONSIDERANT QUE cette constatation provient d'un analyste-programmeur chevronné en informatique;

CONSIDERANT QUE la technologie évolue à une vitesse effarante dans ce domaine;

CONSIDERANT QUE la municipalité n'a d'autres choix que de suivre l'évolution technologique si elle veut continuer à dispenser des services de qualité;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,  
APPUYE par monsieur Auguste Boulet,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud donne

son aval pour que l'équipement informatique actuel au bureau municipal soit changé pour un équipement plus puissant et prêt à recevoir la version Windows.

QUE l'achat de l'équipement se fasse au mois d'avril 1999 afin de bénéficier de l'équipement le plus récent sur le marché avant la mise en place de Windows prévue pour le mois de mai 1999.

QU'un montant soit prévu au budget 1999.

### **FACTEUR COMPARATIF 1999 (À titre informatif)**

Le ministère des Affaires municipales avise que pour l'année 1999, la proportion médiane est établie à 99% tandis que le facteur comparatif est de 1.01.

1999 sera le deuxième exercice financier de notre rôle triennal. En 1998, la proportion médiane était de 98% et le facteur comparatif de 1.02.

### **HYDRO-QUEBEC (BI-ENERGIE)**

Hydro-Québec demande de signer une lettre d'entente confirmant le choix du mode de fonctionnement de notre système bi-énergie. A la réception de cette lettre, un représentant d'Hydro-Québec viendra expliquer la nature des travaux et déterminer le moment le plus approprié pour y procéder. Le secrétaire-trésorier remet à chacun une photocopie de cette lettre d'entente.

Le Conseil mandate le secrétaire-trésorier à signer ladite lettre d'entente.

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Norbert Morin,  
ET RESOLU QUE le Conseil municipal autorise et mandate le secrétaire-trésorier, monsieur Yves Laflamme, à signer la lettre d'entente avec Hydro-Québec confirmant le choix du mode de fonctionnement du système bi-énergie.

### **CLUB MOTONEIGE LE PETIT CANTON INC. (Intervention d'urgence)**

Le Club Motoneige le Petit Canton inc. veut créer une équipe d'intervention d'urgence. Il est entré en contact avec le Centre d'appel d'urgence de Chaudière-Appalaches (CAUCA) et ce dernier les informe que l'accord des municipalités concernées était indispensable pour que le projet voit le jour. En effet, seules les municipalités sont responsables des sauvetages et des urgences à l'intérieur de leur territoire. Un document assez volumineux explique en détail la façon de procéder.

Le territoire comprend les municipalités suivantes: St-Raphaël, La Durantaye, St-Michel, St-Vallier, St-François et Berthier-sur-Mer.

L'équipe d'intervention d'urgence se composerait d'au moins 9 membres bénévoles recrutés

parmi les services d'incendie des municipalités desservies par le Club motoneige le Petit Canton.

L'équipement de l'équipe d'intervention d'urgence comprendrait ce qui suit:

- Une motoneige
- Un traîneau d'évacuation médicale muni d'une trousse et d'outils
- Des dossards d'identification médicale exclusifs aux membres de l'équipe d'intervention.

**ENTENTE DE RECONNAISSANCE ENTRE LE CLUB  
MOTONEIGE LE PETIT CANTON INC. ET LA MUNICIPALITE DE  
SAINT-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD CONCERNANT UNE  
PROCEDURE D'INTERVENTION D'URGENCE**

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la rivière du Sud reconnaît l'existence de l'équipe d'intervention d'urgence du Club Motoneige Le Petit Canton inc. (ci-après appelée l'Equipe) et accepte que cette équipe exerce dans la mesure du possible, les fonctions de secours et de sauvetage sur le territoire de la municipalité de St-François de la Rivière du Sud, lorsque ses services sont demandés;

CONSIDERANT QUE la municipalité accepte que l'Equipe utilise l'équipement de communication de la municipalité dans l'exercice de ses fonctions;

CONSIDERANT QUE le traîneau d'évacuation médicale du Club Motoneige Le Petit Canton inc. ainsi que la motoneige qui le tire sont mis gratuitement à la disposition de la municipalité;

CONSIDERANT QUE chaque membre de l'Equipe est volontaire et bénévole et qu'en cette qualité, aucune rémunération ne sera défrayée pour les services rendus dans le cadre de la procédure mentionnée en titre;

CONSIDERANT QUE la municipalité accepte de défrayer certains frais inhérents minimaux (environ 150\$) relatifs à cette procédure d'intervention d'urgence et que ces frais, énumérés ci-après, seront partagés également entre toutes les municipalités signataires de la présente «Entente de reconnaissance», tels:

- Renouvellement des items utilisés dans la trousse d'intervention médicale;
- Location de l'émetteur-récepteur VHF portatif pour assurer les communications entre l'Équipe et le Centre d'Appel d'urgence de Chaudière-Appalaches (CAUCA);
- Équipement initial d'implantation (items manquants seulement)
  - Trousse d'intervention médicale
  - Equipement et outils de sauvetage

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
 APPUYE par monsieur Pierre Jean,  
 ET RESOLU QUE l'Equipe d'intervention d'urgence du Club Motoneige Le  
 Petit Canton inc. fasse partie intégrante de l'équipe d'urgence de la Municipalité de Saint-

François de la Rivière du Sud et, qu'en cette qualité, le Centre d'appel d'urgence de Chaudière-Appalaches (CAUCA) est autorisé à faire appel à ses services.

Messieurs Réjean Cloutier et Pierre Jean déclarent qu'ils sont membres du Club de Motoneige Le Petit Canton inc.

### **AVIS DE MOTION POUR DECRETER LES TAUX ET L'IMPOSITION DES TAXES FONCIERES GENERALES ET SPECIALES**

Suite à l'adoption du budget 1999, la municipalité devra décréter par règlement les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget. A cet effet, un avis de motion est présenté.

ATTENDU QUE les taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des services municipaux prévus au budget 1999 doivent être imposés par règlement;

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Yves Laflamme,  
ET RESOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet que lors d'une prochaine session du Conseil municipal un règlement sera présenté décrétant les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget prévu pour l'exercice financier 1999.

### **DETERMINATION DU TAUX D'INTERET POUR ARRERAGE DE TAXES**

En 1998 le taux d'intérêt pour arrérages de taxes était de 12%. Pour 1999, le Conseil décide que le taux d'intérêt demeurera le même.

IL EST PROPOSE par monsieur Auguste Boulet,  
APPUYE par madame Mariette Pelletier,  
ET RESOLU QUE le taux chargé aux contribuables qui n'ont pas acquitté leurs comptes de taxes dans les délais prescrits sera de l'ordre de 12% pour l'année 1999.

### **AUTORISATION A PAYER LES COMPTES DE DECEMBRE 1998**

Le bureau municipal étant fermé pendant la période des Fêtes et l'année financière se terminant le 31 décembre 1998, le secrétaire demande l'autorisation pour payer les comptes de décembre aux fournisseurs avant la fin de l'année 1998. Ces comptes seront présentés au Conseil à la séance régulière de janvier 1999.

IL EST PROPOSE par monsieur Yves Laflamme,  
APPUYE par monsieur Norbert Morin,  
ET RESOLU QUE le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud autorise le secrétaire-trésorier à payer les comptes du mois de décembre immédiatement avant la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes.

QUE ces comptes payés soient présentés à la séance de janvier 1999.

### **POLITIQUE A ADOPTER POUR ARRERAGES DE TAXES**

Un avis de rappel a été envoyé le 11 novembre dernier pour signifier qu'il y avait retard dans le paiement des taxes. Hors, cet avis de rappel a donné des résultats mais il y a encore des sommes à percevoir.

Le Conseil municipal demande au secrétaire d'envoyer par voie recommandée aux retardataires un dernier avis de rappel. Dans cet avis, il y aura un délai fixé pour acquitter ses taxes. Passé ce délai, des procédures seront entreprises par la cour municipale pour fin de collection. Comme il y a des frais d'encourus quand on se rend à cette étape, le secrétaire demande l'autorisation au Conseil municipal pour procéder.

CONSIDERANT QU'il y a des frais quand un dossier pour non-paiement de taxes est acheminé à la Cour municipale;

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Norbert Morin,  
ET RESOLU QUE le Conseil municipal autorise le secrétaire-trésorier à transmettre à la Cour municipale des dossiers de non-paiement de taxes municipales pour fins de collection.

### **PHOTOCOPIEUR**

Le contrat de location avec option d'achat du photocopieur au bureau municipal vient à échéance, le 31 décembre 1998. Le Conseil doit décider s'il acquiert l'appareil Gestetner 2335ZD ou s'il opte pour la location ou l'achat d'un autre appareil. Le rendement et la fiabilité de l'équipement actuel laissent à désirer depuis quelques mois.

Le secrétaire présente un tableau où apparaissent différents modèles de photocopieur avec leurs caractéristiques. Les fournisseurs invités sont: Canon, Xérox, Minolta et Ricoh. Après examen, le Conseil décide de choisir l'équipement que propose Xérox. Le photocopieur de modèle 5830 sera acheté en janvier et il sera payé à même le fonds de roulement de la municipalité sur une période de 3 ans.

CONSIDERANT QUE le contrat de location avec option d'achat chez Ricoh se termine le 31 décembre 1998;

CONSIDERANT QUE l'appareil de marque Gestetner 2335ZD a de plus en plus de ratés surtout au niveau de l'exécution du recto-verso;

CONSIDERANT QUE la compagnie de location a changé de nom 3 fois au cours des 5 dernières années, ce qui laisse planer un doute sur la solidité de l'entreprise;

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,

APPUYE par monsieur Pierre Jean,

ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud décide d'acheter le photocopieur Xérox 5830 avec trieuse-agrafeuse 20 casiers, zoom 50% à 200%, recto-verso automatique, garantie de 3 ans au prix de 7 395\$ taxes en sus

QUE cet achat se concrétise en janvier 1999 et que le paiement du photocopieur s'effectue par un emprunt au fonds de roulement et soit remboursé en versements égaux de 2 736,75\$ sur une période de 3 ans.

#### **VARIA**

##### **Concernant la semaine québécoise des personnes handicapées**

ATTENDU QUE l'Organisation des Nations Unies a proclamé le 3 décembre journée internationale des personnes handicapées;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a institué une semaine québécoise des personnes handicapées qui aura lieu du 3 au 9 décembre de chaque année;

EN CONSEQUENCE,

IL EST PROCLAME, sur la recommandation des membres du Conseil municipal:

QU'une semaine annuelle des personnes handicapées soit instituée dans la municipalité du 3 au 9 décembre de chaque année.

QUE pour l'année 1998, cette semaine se tienne sous le thème de «L'accès: c'est l'autonomie...tout le monde y gagne».

##### **MODIFICATION DU REGLEMENT NO 111-1990 RELATIF AU ZONAGE**

La municipalité veut agrandir une zone résidentielle à Morigeau. Elle veut aussi, changer les dispositions concernant les usages agricoles. Aussi, l'inspecteur municipal présente un projet de règlement en ce sens au Conseil municipal pour fins d'acceptation.

##### **PROJET DE REGLEMENT NO 3-1998**

ATTENDU QUE le Conseil municipal juge opportun de modifier son règlement de zonage pour ajuster les dispositions concernant les usages agricoles;

ATTENDU QUE le Conseil municipal juge opportun de modifier son règlement de zonage pour agrandir la zone résidentielle Rb-20;

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil de la municipalité peut modifier son règlement de zonage de sa propre initiative.

EN CONSEQUENCE,

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,  
APPUYE par monsieur Auguste Boulet,  
ET RESOLU UNANIMEMENT QU'il soit statué et ordonné par règlement du  
Conseil de la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud, et il est par le présent  
règlement statué et ordonné, sujet à toutes approbations requises par la Loi, ce qui suit:

- Article 1 Le règlement de zonage portant le numéro 111-1990 est modifié à son article 4.3 au plan de zonage à l'échelle 1:2500 portant l'identification «MORIGEAU» de la façon suivante:
- 1.1 en agrandissant la zone Rb-20 à même la zone Ib-6, sur une longueur de 225 mètres et une profondeur de 60 mètres
- Le tout tel que montré à l'annexe A-1 faisant partie intégrante du présent règlement.
- Article 2 Le règlement de zonage portant le numéro 111-1990 est modifié à son article 4.6.5.5 en ajoutant suite au premier paragraphe ce qui suit:
- Nonobstant les dispositions du paragraphe précédant, une exploitation laitière et/ou un élevage de bovins peut avoir une régie liquide des ses fumiers, aux conditions suivantes:
- a) l'exploitation est existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement;
  - b) le site d'entreposage des fumiers est non-conforme et/ou inexistant;
  - c) les normes d'implantations sont conformes au présent règlement.
- Article 3 Le présent règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,  
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,  
ET RESOLU QUE la séance soit levée.

La réunion se termine vers vingt-trois heures.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-trés.



## Chronique du maire

C'est toujours avec anxiété que je vous écris un message de fin d'année. 1998 restera une année remarquable par l'ampleur des travaux et des investissements que le Conseil municipal a dû gérer directement, avec l'aide de professionnels, afin de remplacer la Société québécoise d'assainissement des eaux qui a été abolie par le gouvernement du Québec, par souci d'économie.

À ce stade, il est trop tôt pour vous fournir des chiffres définitifs mais rien nous indique que les budgets soient défoncés de beaucoup.

Le gouvernement, étant plus sévère pour les municipalités que pour lui-même, nous interdit d'emprunter cent dollars de plus que les sommes prévues. Alors, lorsque nous exécutons des travaux d'une telle importance, une foule de «tant qu'à y être» imprévus aux plans surgissent pendant les travaux, et seul le bon sens veut qu'ils soient accomplis séance tenante. Le surplus du fonds d'administration courant de la municipalité devrait suffire à tous ces imprévus.

La rigueur de gestion de ces travaux a été la responsabilité d'un comité restreint, composé des conseillers Réjean Cloutier, Denis Blais et moi-même, qui s'est réuni et consulté régulièrement en comité de chantier. Je les remercie pour leur intérêt et leur disponibilité.

Félicitations aux pompiers et à tous les autres bénévoles qui se sont dévoués et qui ont donné généreusement de leur temps pour équiper la municipalité d'une caserne incendie conforme aux besoins actuels et futurs. Le chef Jacques Blais a raison d'être fier de son équipe et je les remercie au nom de tous les contribuables.

On ne fait pas autant de travaux sans déranger le monde et souvent par la force des choses, on écrase sans le vouloir les pieds des personnes qui nous entoure... Donc merci pour votre patience et votre collaboration.

A maintes reprises dans le passé, je vous ai souligné l'importance du bénévolat dans la gestion de la municipalité et de ses organismes complémentaires. Souvent leur implication n'est pas toujours évidente, mais cette année les résultats sont particulièrement visibles. Donc, on ne le redira jamais assez, merci à tous les bénévoles!

Merci à tous les employés municipaux pour leur dévouement, pour leur disponibilité et surtout pour la bonne humeur qui les animent sur leurs heures de travail.

Même si la tradition le veut, c'est avec plaisir que je vous souhaite de très Joyeuses Fêtes et des vœux de santé, bonheur, prospérité et de paix pour 1999.

**Jacques Dumas**

MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD

BUDGET 1999

REVENUS	BUDGET 1998 \$	BUDGET 1999 \$	ECART \$
Taxe foncière générale à .755	437 931	454 462	16 531
Police Réforme Ryan à .105	60 904	63 203	2 299
Voirie Réforme Ryan à .205	118 908	123 397	4 489
Police Bouchard à .08	46 403	48 155	1 752
Voirie Bouchard à .045	26 102	27 087	985
TVQ Bouchard à .03	17 401	18 058	657
Impôt du Québec à .10	58 004	60 194	2 190
Protection incendie	40 000	26 565	-13 435
Assainissement opération		39 595	39 595
Assainissement AIDA		41 424	41 424
Assainissement PADEM		38 592	38 592
Service aqueduc	93 500	93 789	289
Service égout	13 450		-13 450
Service enlèvement vidanges	35 625	35 783	158
Eclairage public	10 770	10 758	-12
Ramassage neige	8 850	8 850	0
Aménagement ponceau (C. Paré)	921	921	0
Aménagement ponceau (R. Théberge)	0	230	230
Aménagement ponceau (Y. Montminy)	0	720	720
Aménagement ponceau (A. Morin)	0	626	626
Compensation Ecole	4 500	4 500	0
Compensation télécom. et électricité	53 299	52 577	-722
Compensation taxes chemin de fer	300	300	0
Services rendus aux organismes	4000	3 160	-840
Maison Paroisse, loyers	15 100	15 499	399
Pavillon Bédard, loyers	16 080	16 440	360
Location équipement divers	2 000	3 000	1 000
Location équipement bureau	2 000	1 000	-1 000
Raccordement réseau d'aqueduc	1 000	1 000	0
Photocopies, fax	300	150	-150
Vente matériel	1 000	1 000	0
Permis municipaux	1 350	1 200	-150
Droit de mutation	4 000	5 000	1 000
Intérêts arrérage de taxes	1 500	1 500	0
Intérêts sur placement	5 000	4 000	-1 000
Journal L'Echo (remb. frais poste)	600	700	100
Autres	500	500	0
Contrat déneigement route 228	11 855	12 421	566
Compensation voirie	78 831	78 831	0
Appropriation de surplus	30 000	30 000	0
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 201 984</b>	<b>1 325 187</b>	<b>123 203</b>

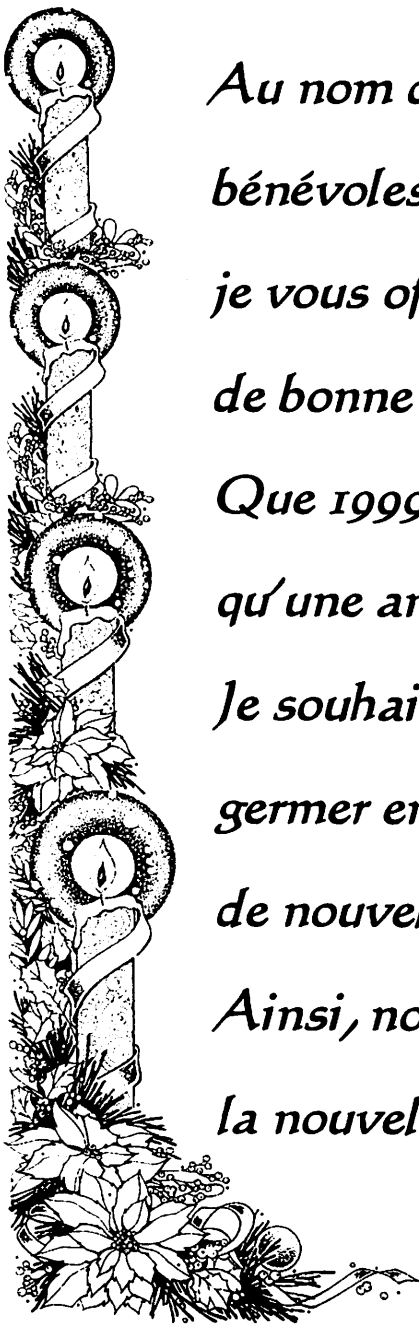
	<b>BUDGET 1998</b>	<b>BUDGET 1999</b>	<b>ECART</b>
<b>DEPENSES</b>			
<b>ADMINISTRATION</b>			
Législation-administration	86 969	89 884	2 915
Cour municipale coût fixe	940	940	0
Cour municipale coûts variables	500	500	0
Frais de poste	3 000	3 000	0
Téléphone bureau	4 000	3 500	-500
Publicité-information	1 500	1 500	0
Frais de congrès	500	500	0
Service architecte	1 000	1 000	0
Service arpenteur	2 000	2 000	0
Service juridique	4 000	2 000	-2 000
Vérification	3 000	3 165	165
Contrat service informatique	2 450	2 550	100
Traitement des données		300	300
Evaluation et mutations	200	200	0
Formation & perfectionnement	250	350	100
Mise à jour codes municipaux	850	850	0
Assurances feu, responsabilité	20 400	22 250	1 850
CSST	5 500	6 225	725
Réception	200	200	0
Cotisations, abonnements	500	700	200
Entretien photocopieur	3 000	3 000	0
Ameublement de bureau	500	200	-300
Fourniture bureau	5 800	4 100	-1 700
Divers	100	100	0
Quote-part MRC administration	2 965	3 483	518
Facture impôt du Québec	56 898	56 898	0
Contribution journal L'Écho	4 000	4 000	0
Facturation TPS-TVQ 9-1-1	500	500	0
Remb. taxes années antérieures	500	500	0
Entretien Maison Paroisse	12 200	10 700	-1 500
Entretien Pavillon Bédard	750	2 300	1 550
Entretien Annexe M. Paroisse	250	250	0
Entretien Atelier	100	100	0
Enseigne Quatre-chemins	350	350	0
Rémunération officiers d'élection	1 200	1 200	0
Publicité-information	300	300	0
Fourniture bureau élection	100	500	400
Quote-part MRC évaluation	25 337	29 327	3 990
			0
<b>TOTAL:</b>	<b>252 609</b>	<b>259 422</b>	<b>6 813</b>

	<b>BUDGET 1998</b>	<b>BUDGET 1999</b>	<b>ECART</b>
<b>SECURITE PUBLIQUE</b>			
Service Sûreté du Québec	98 501	103 469	4 968
Administration	16 760	16 850	90
Téléphone, cellulaire	2 600	1 000	-1 600
Pager	0	2 500	2 500
Frais de formation	1 000	2 000	1 000
Assurances	1 000	1 000	0
Immatriculation des camions	830	830	0
Location équipement incendie	4 000	4 000	0
Entretien équipements-véhicules	4 000	4 000	0
Entretien Poste incendie	700	700	0
Borne-fontaine	1 000	1 000	0
Essence & diesel	1 000	1 000	0
Huile à chauffage Poste incendie	1 000	4 000	3 000
Matériel divers	2 500	2 500	0
Vêtements, chaussures etc...	800	800	0
Electricité Poste incendie	500	1 500	1 000
Divers	100	100	0
<b>TOTAL:</b>	<b>136 291</b>	<b>147 249</b>	<b>10 958</b>
<b>TRANSPORT (VOIRIE)</b>			
Administration	66 950	68 200	1 250
Droit de passage rivière	150	0	-150
Service scientifique et génie	2 000	2 000	0
Maintenance générale	1 000	0	-1 000
Immatriculation véhicules	3 660	3 000	-660
Fauchage des chemins	3 000	2 000	-1 000
Location machinerie	3 000	3 000	0
Signalisation	2 000	1 000	-1 000
Entretien chemins, rues, ponceaux	2 000	2 000	0
Entretien réparation machinerie	16 500	14 500	-2 000
Trottoirs	500	500	0
Lignage de rue	1 000	3 000	2 000
Gravier, sable, ciment	12 000	12 000	0
Asphalte	10 000	10 000	0
Essence machinerie	3 000	2 000	-1 000
Pièces et accessoires	8 000	8 000	0
<b>TOTAL VOIRIE:</b>	<b>134 760</b>	<b>131 200</b>	<b>-3 560</b>

	<b>BUDGET 1998</b>	<b>BUDGET 1999</b>	<b>ECART</b>
<b>TRANSPORT (DENEIGEMENT)</b>			
Administration	68 500	75 350	6 850
Téléphone Garage	3 500	2 000	-1 500
Radios		500	500
Enregistrement véhicules	2 500	3 200	700
Service location-nettoyage salopettes	1 000	1 100	100
Sani mobile	150	150	0
Location bélier mécanique		7 000	7 000
Entretien, réparation véhicules	42 100	42 100	0
Entretien Garage	1 050	1 050	0
Sable et sel	10 500	10 500	0
Essence diésel	23 100	23 100	0
Huile à chauffage	800	600	-200
Bois de chauffage	1 200	1 400	200
Pièces et accessoires	2 000	2 000	0
Lames de charrue		3 000	3 000
Electricité Garage	2 200	2 400	200
Trousse premiers soins	50	50	0
Réclamation pour dommages	1 000	1 000	0
Contrat déneigement rue du Rocher	852	900	48
Contrat déneigement rue sans nom	605	650	45
Ramassage neige (secteur village)	8 000	8 000	0
<b>TOTAL DENEIGEMENT:</b>	<b>169 107</b>	<b>186 050</b>	<b>16 943</b>
Eclairage public	6 000	6 500	500
Entretien réseau d'éclairage	2 500	1 000	-1 500
<b>TOTAL TRANSPORT</b>	<b>312 367</b>	<b>324 750</b>	<b>12 383</b>
<b>HYGIENE DU MILIEU</b>			
Administration		13 600	13 600
Scientifique et génie	2 000	0	-2 000
Honoraires préposé chloration	1 500	1 500	0
Analyses échantillons d'eau	1 000	1 000	0
Entretien réseau aqueduc	5 000	5 000	0
Poste de chloration	200	1 000	800
Barrage-réservoir	100	200	100
Produit chimique (chlore)	12 000	12 000	0
Pièces et accessoires (aqueduc)	2 000	2 000	0
Electricité Poste chloration	1 400	1 400	0
Assainissement opération (entretien)		39 595	39 595
Entretien réseau égout	500	500	0
Pièces et accessoires (égout)	500	250	-250
Contrat enlèvement vidanges	25 000	25 200	200
Site d'enfouissement	10 435	10 380	-55
Amélioration qualité de vie	1 750	1 750	0

	BUDGET 1998	BUDGET 1999	ECART
<b>URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE</b>			
Scientifique et génie	100	0	-100
Honoraires inspecteur municipal	15 600	15 600	0
Mise à jour règlement d'urbanisme	100	100	0
Quote-part MRC-urbanisme	16 931	18 573	1 642
Comité d'embellissement	9 500	9 500	0
Règlement revitalisation		5 500	5 500
Contribution déficit HLM	11 327	12 500	1 173
<b>TOTAL:</b>	<b>53 558</b>	<b>61 773</b>	<b>8 215</b>
<b>HLM</b>			
Administration		2 225	2 225
<b>TOTAL:</b>	<b>53 558</b>	<b>63 998</b>	<b>10 440</b>
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>			
Administration		4 450	4 450
Contrat informatique COBA	660	700	40
Entretien Bibliothèque du Rocher	200	200	0
Cotisation CRSBP	5 042	5 145	103
Contribution Bibliothèque du Rocher	2 760	3 475	715
Loyer local Bibliothèque	2 000	2 000	0
Contribution Soc. Cons. Patrimoine	1 500	1 500	0
Entretien Chalet (Blub VTT)	800	800	0
Divers	5 000	5 000	0
Contribution Loisirs St-François	50 000	60 000	10 000
Remboursement activités loisirs	1 000	1 200	200
			0
<b>TOTAL:</b>	<b>68 962</b>	<b>84 470</b>	<b>15 508</b>
<b>AUTRES DEPENSES</b>			
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>			
Capital emprunt règ. 160-97	12 400	13 130	730
Intérêts emprunt règ. 160-97	8 960	8 270	-690
Capital emprunt règ. 155-97	6 400	6 770	370
Intérêts emprunt règ. 155-97	4 620	4 257	-363
Capital emprunt PADEM		10 004	10 004
Intérêts emprunt PADEM		16 286	16 286
Capital emprunt AIDA		6 300	6 300
Intérêts emprunt AIDA		13 401	13 401
Capital emprunt URBANISATION		13 210	13 210
Intérêts emprunt URBANISATION		27 552	27 552
Capital emprunt règ. 132-1994	9 447	9 447	0
Intérêts emprunt règ. 132-1994	2 250	1 500	-750
Capital service aqueduc	17 000	19 000	2 000
Intérêts service aqueduc	5 292	3 700	-1 592

	<b>BUDGET 1998</b>	<b>BUDGET 1999</b>	<b>ECART</b>
Capital SQAE	1 500	410	-1 090
Intérêts SQAE	100	30	-70
Capital emprunt règ. 133-1994	15 132	0	-15 132
Intérêts emprunt règ. 133-1994	1 200	0	-1 200
Capital emprunt règ. 117	34 000	32 000	-2 000
Intérêts emprunt règ. 117	22 500	20 560	-1 940
Frais bancaires	150	50	-100
<b>TOTAL:</b>	<b>140 951</b>	<b>205 877</b>	<b>64 926</b>
<b>IMMOBILISATIONS</b>			
Chemins, rues, montées, terrains	112 861	74 046	-38 815
Service déneigement	4 000	4 000	0
Voirie	15 000	15 000	0
Aqueduc-égout	5 000	5 000	0
Protection incendie	5 000	5 000	0
Loisirs	15 000	15 000	0
Administration (informatique)	5 000	6 000	1 000
Maison Paroisse	12 000	0	-12 000
<b>TOTAL:</b>	<b>173 861</b>	<b>124 046</b>	<b>-49 815</b>
<b>GRAND TOTAL DEPENSES:</b>	<b>1 201 984</b>	<b>1 325 187</b>	<b>123 203</b>
Evaluation imposable total 1999	60 193 700		
Proportion médiane	99%		
Facteur comparatif	1,01		



*Au nom des administrateurs et de tous les  
bénévoles de L'Écho de St-François,  
je vous offre mes vœux  
de bonne et heureuse année.*

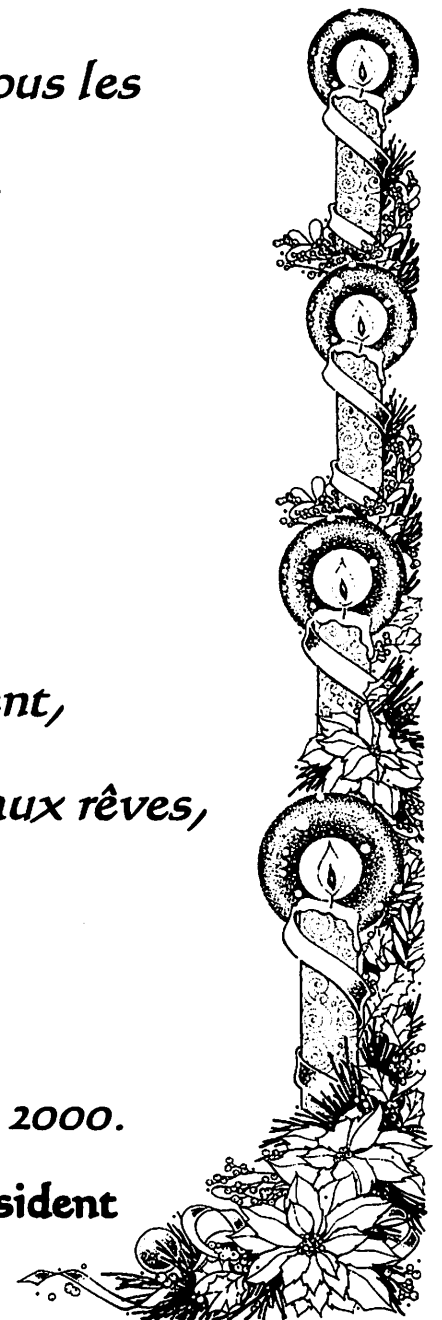
*Que 1999 soit pour vous plus  
qu'une année de fin de millénaire.*

*Je souhaite qu'elle fasse, dès à présent,  
germer en chacun de nous de nouveaux rêves,  
de nouvelles façons de partager.*

*Ainsi, nous préparerons*

*la nouvelle communauté des années 2000.*

**Raynald Laflamme, président**







## Petites annonces

### Maison à vendre

Propriété à vendre comprenant maison, terrain assez grand, garage de tôle au bord de la route avec un peu d'équipement.

881, chemin St-François Nord-Ouest

Tél: 259-7565

### À Vendre

Poêle antique 1928, chrome et noir refait à neuf

tél: 259-2567

### Service de garde en milieu familial

Je suis de l'agence Enfant Bonheur accessible aux enfants de 15 mois et plus de plus. J'offre les dîners pour les écoliers. Contactez-moi, Pauline, au 259-7206.

### Service de réparation

Réparateur de machine à coudre industrielle et commerciale (surjeteuse ou machine à couture droit. Demandez Gaétan au 259-7206.

### Comptoir de L'Entraide

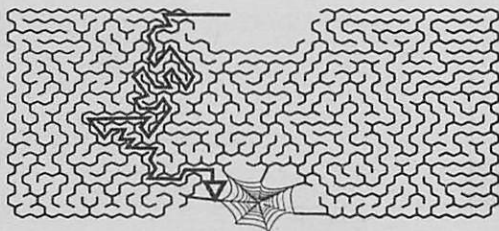
Comptoir ouvert à tous. Vêtements pour toute la famille, jouets, toutous, vaisselle, et plus. À prix minime. Notre adresse: 133, rue principale, porte arrière, Saint-Raphaël.

## Les Jeux de L'Écho

### Solutions

n°13: 

n°17:



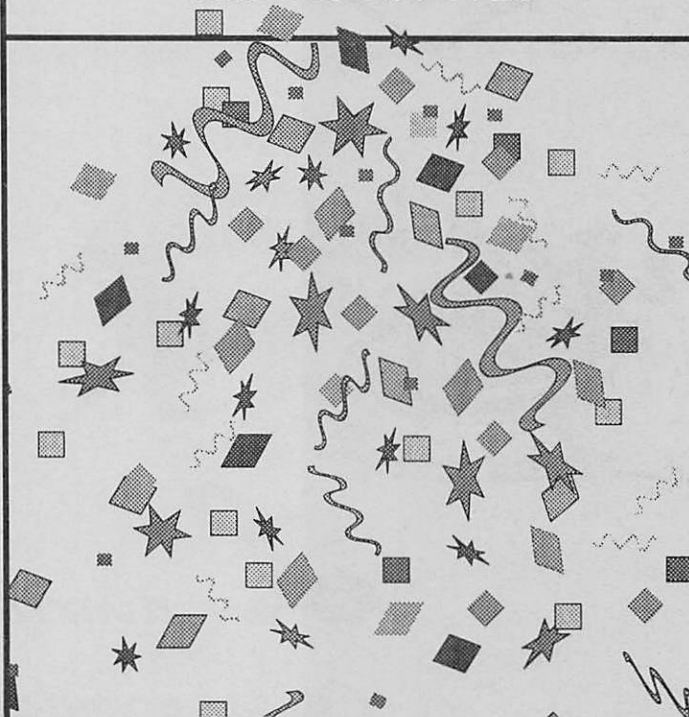
SOLUTIONS

# Obonsoins

## Pierre Martin

534, Chemin St-François O.  
Saint-François — G0R 3A0

Tél.: 418-259-7728



*Bonne et heureuse*

*année à tous!*

*Que 1999 soit pour vous*

*source de joie,*

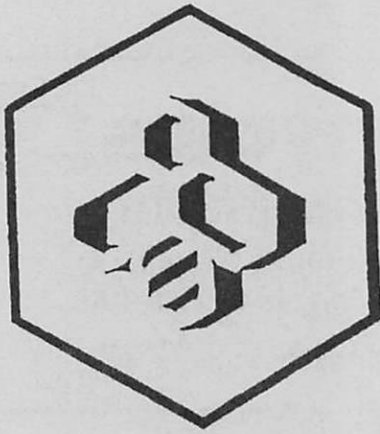
*de bonheur et*

*de santé!*

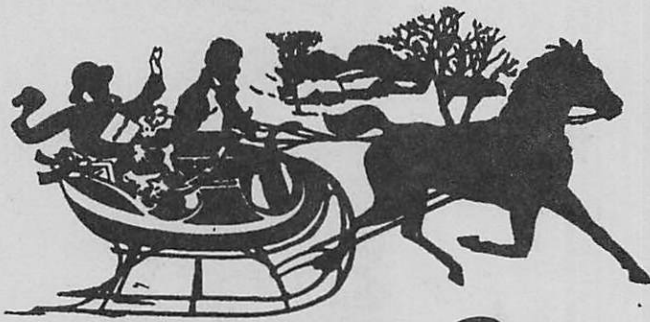


Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h  
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h  
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

**LIVRAISON GRATUITE**



La Caisse Populaire  
de St-François de  
Montmagny



*Bonne et  
Heureuse année!*

*L*a direction et le personnel de votre  
Caisse populaire souhaitent à tous ses  
membres de très JOYEUSES FÊTES!

**La Caisse Populaire  
de St-François de  
Montmagny**

Votre seule institution financière

**LOCALE**

Siège social

526, chemin St-François  
Saint-François (Québec)  
G0R 3A0

TÉL.: (418) 259-7786

FAX: (418) 259-7787

LÉON JALBERT  
Directeur